



Degradation de mon vehicule de fonction en représailles.?

Par **zizouh**, le **04/09/2013** à **10:15**

Bonjour,

Voila la situation j'habite dans un lotissement sans issus tres calme pourtant ma voiture de fonction garée devant chez moi a été lundi soir taguée par 3 jeunes (pris en flague par mes voisins qui les ont fait fuire) seule ma voiture de société est abîmée malgres le faite que ma voiture perso etait a côté et qu'il y avait au moins 15 voitures dans le lotissement. Au debut on a pensé a un acte gratuit mais mes voisins et amis on pensé a un actes de mon acien patron car je suis actuellement en litige avec lui et que ma nouvelle boite récupère beaucoup de ces clients.Bref cette nuit ma voiture de société , toujours garée devant chez moi (sous la fenetre de ma chambre et devant le garage) a de nouveau été vandalisée , le pare-brise a été éclaté a coup de machette mais seulement du côté conducteur (nous l'avons vu faire et l'avons stopper puis il s' est enfui) cette fois c'etait un homme seul qui a du faire le tour de la voiture pour atteindre le pare-brise au niveau du conducteur(la voiture est garée le nez dans un arbre et le côté conducteur est le long du garage le tout sous un lampadaire). Maintenant je ne peux plus travailler en attendant les reparations, je me sent mal vis a vie de mon employeur et commence a craindre pour ma personne et celle des membres de ma famille. Je vais porter plainte de nouveaux ce matin pour les assurances mais je doute que cela serve réellement et peur que ca continu.Ha oui j'ai oublier de preciser que normalement je devaisetre au tribunal face a mon ex patron aujourd'hui (date reportée). Malheureusement je n'ai pas de preuve de ce que j'avance. Y a t-il un recours ou vais je devoir continuer a subir les mains liées jusqu'à ce que je demenage?